

La Démarche de CAA

*Communication Alternative et Améliorée

(2 jours, 14 heures)



Lorsqu'une personne présente un retard, une absence ou des difficultés de communication et de langage, la question de la mise en place d'outils de Communication Alternative et Améliorée (CAA) se pose, notamment pour soutenir son autonomie, son auto-détermination et sa participation sociale.

Mettre en place et accompagner des projets de CAA suppose d'avoir une vue d'ensemble de la démarche de CAA : de quoi parle-t-on ? Quelles sont étapes, les acteurs et les objectifs du déploiement de la démarche ? Quels outils de CAA existent, comment les utiliser, les choisir, et les mettre en place. Cette formation de 2 jours allie théorie et pratique et permet aux stagiaires de repartir avec une vue d'ensemble plus claire de la démarche de CAA au sens large et des outils et stratégies à privilégier.

Objectifs et compétences visées :

- Définir la CAA et l'écosystème de la démarche globale de CAA
- Classifier et manipuler un panel d'outils de CAA.
- Identifier les postures et stratégies facilitant l'apprentissage de la CAA par les utilisateurs et leur entourage.

Pré-requis

Aucun pré-requis n'est exigé pour cette formation.

Durée

2 jours, soit 14 heures de formation

Public

Professionnels de santé ou professionnels de terrain accompagnant des personnes non oralisantes.
Les stagiaires présentant des besoins particuliers sont invités à contacter notre référent handicap.

Moyens pédagogiques

Les apports théoriques (diaporama) sont complétés de vidéos, démonstrations, manipulations d'outils. Un support pédagogique papier ou numérique est remis aux participants.

Modalités d'évaluation

Questionnaires de compétences et de satisfaction. Un certificat de réalisation de formation est remis aux stagiaires.

Programme

Jour 1	Jour 2
- Qu'est-ce que la CAA ? Définitions, Mythes et Réalités de la CAA, Objectifs (autonomie, auto-détermination, participation) et législation - La démarche de CAA : l'écosystème, les étapes, - Présentation théorique et pratique d'un panel d'outils	- Présentation théorique et pratique d'un panel d'outils (suite) - Mettre en place les outils de CAA : postures professionnelles et stratégies à mettre en oeuvre pour faciliter l'apprentissage par les utilisateurs et leur entourage

Formatrice

Formatrice en CAA de l'équipe pédagogique de notre organisme de formation CAApables.

CONTACT RÉFÉRENT ADMINISTRATIF ET PÉDAGOGIQUE, RÉFÉRENT HANDICAP :

Pour toute question, contacter : mathilde.mella@gmail.com

INSCRIPTIONS INTER : traitées dans l'ordre d'arrivée, elles sont validées à réception du dossier complet. Les délais d'accès varient selon le planning : www.caapables.fr/calendrier. INTRA : les délais dépendent des disponibilités des formatrices.



La démarche de CAA (2 jours)

INTER, 14 heures

Programme détaillé

Jour 1 (7 heures)

- Qu'est-ce que la CAA ?
 - Définitions
 - Mythes et Réalités de la CAA
 - Objectifs : autonomie, auto-détermination, participation
 - Législation actuelle et RBPP
- La démarche de CAA : les composantes de l'écosystème et les étapes à suivre
- Présentation d'un panel d'outils
 - Classifications : par technologie / par objectifs linguistiques

PAUSE DE MIDI

- Présentation théorique et pratique d'un panel d'outils
 - Les outils facilitant la compréhension
 - Les outils facilitant l'expression

Jour 2 (7 heures)

- Présentation théorique et pratique d'un panel d'outils (suite)
 - Les outils facilitant l'expression (suite)
- #### PAUSE DE MIDI
- Les outils facilitant la transmission
 - Mettre en place la CAA
 - Postures professionnelles et stratégies à mettre en oeuvre pour faciliter l'apprentissage par les utilisateurs et leur entourage
 - Conclusion et questions

NB : Chaque demie-journée sera entrecoupée d'une pause de 10-15 minutes

